

Il ne faut pas croire que cette situation ne sévit que dans les pays africains les plus pauvres. L'Afrique du Sud est également touchée par le phénomène. «Les grossesses précoces concernent les jeunes filles âgées entre 12 et 19 ans. Cela prouve que nos enfants ont des relations sexuelles non protégées, attitude qui les rend plus vulnérables face aux grossesses non-désirées,» admet le ministre de la Santé de l'Afrique du Sud, Aaron Motsoaledi.

La tradition a encore la dent dure en Afrique. Si une jeune fille africaine n'est pas encore tombée enceinte à un certain âge, elle est très mal perçue par la société. Fait confirmé par le témoignage d'une jeune collégienne africaine en voie de famille sur le site Afrik.com. «Tu as l'air d'une imbécile si tu n'es pas encore tombée enceinte». Or, ces rapports non-protégés exposent les jeunes filles non seulement à des grossesses non-désirées mais aussi aux maladies sexuellement transmissibles et au VIH.

Angie Mothekga, présidente du Congrès national africain (ANC) et ministre sud-africaine de l'Education primaire, prévoit une campagne de sensibilisation et de prévention sur la «nécessité d'avoir des rapports sexuels protégés» et sur l'abstinence comme moyen de «faire baisser la propagation du VIH».

Les débats de la Commission sur la Condition de la Femme (CSW) par les Nations Unies en date de mars 2011 soulignent le taux élevé de mortalité pour ces jeunes filles enceintes précocement. «Le jour de l'accouchement est le jour le plus dangereux pour la jeune fille et la jeune femme». Environ 350 000 jeunes filles et femmes décèdent chaque année des suites de problèmes survenus durant la grossesse et l'accouchement et 99% de ces décès figurent dans les pays en développement.

Un reportage du Fonds des Nations Unies Pour la Population (FNUAP) retrace le phénomène des «grossesses adolescentes» qui constitue la première cause de mortalité chez les 10 à 19 ans à travers le monde.

Le problème se pose également à Madagascar. Selon Rinah Andriantsalama, membre d'une organisation non-gouvernementale oeuvrant à Tananarive, la capitale, les grossesses précoces sont nombreuses, la majorité d'entre elles affectant des jeunes filles vivant dans les

zones ou quartiers défavorisés ou dans les milieux où le niveau d'éducation est bas. «Elles seront des filles mères à la tête d'un foyer monoparental, qui vont devoir se battre ou plutôt se débattre pour survivre ou encore se mettre en couple avec le premier venu pour surmonter leur situation. Mon organisation couvre la zone d'Andohatapenaka et dans notre programme quinquennal 2010-2015, nous avons réorganisé les projets en quatre axes: santé et dispensaires, éducation: scolarisation et parrainage de jeunes au niveau du baccalauréat et droit, justice et solidarité, et emploi car nous prodiguons des formations aux jeunes pour leur donner les moyens de s'intégrer socialement et avoir une vie décente,» soutient Rinah Andriantsalama.

Il faut souligner que 17,6% des jeunes femmes malgaches et 9,1% des jeunes hommes malgaches ont déjà eu leurs premiers rapports sexuels à 14 ans, selon un rapport publié par le FNUAP. Et à Madagascar, trois femmes sur 10 meurent pendant l'accouchement. Et ce sont majoritairement des adolescentes.

Maurice connaît aussi son lot de grossesses adolescentes. Ainsi, rien que dans un centre d'accueil, celui de la Mauritius Family Planning and Welfare Association, 230 grossesses adolescentes ont été enregistrées en 2011 et 130 autres depuis le début de l'année à ce jour.

Et dans ce pays, les personnes ayant des relations sexuelles avec des mineures sont sévèrement sanctionnées. Hormis quelques organisations non-gouvernementales qui encadrent les jeunes adolescentes enceintes, elles doivent généralement arrêter l'école et sont souvent livrées à elles-mêmes.

Jessica, fille mère, raconte ce qu'elle a vécu. « J'avais 15 ans quand j'ai eu mes premiers rapports sexuels et je suis tombée enceinte. Le père de mon enfant a été emprisonné un an. Il pense que c'est moi qui l'ai fait subir cette peine alors que c'est faux. La police m'a juste demandé comment je suis tombée enceinte et quand j'ai révélé l'identité de mon copain, celui-ci s'est retrouvé derrière les barreaux». Comme elle ne pouvait s'occuper de son enfant et que sa famille ne voulait pas s'en charger, le bébé a été placé en foyer d'accueil.

Il est clair que les gouvernements des pays africains arrivent difficilement à gérer les grossesses adolescentes. Tout comme ils n'arrivent pas à les prévenir ou à effectuer un suivi après les accouchements alors que la plupart des pays de la Communauté de Développement de l'Afrique australe (SADC) ont signé le Protocole sur le Genre et le Développement qui urge les gouvernements à mettre tout en oeuvre pour une meilleure santé sexuelle et reproductive

des femmes et des jeunes filles. Or, dans la pratique, la situation est autre et elle est toujours au détriment des jeunes filles qui ne parviendront que très rarement à mener une vie normale.

Par Leevy Frivet